

Le département infirmier

M. Rasquin

Directrice du Département Soins Infirmiers, HUDERF

Il nous est apparu indispensable de réserver une place de choix au Département Infirmier, sans qui, au même titre que les autres acteurs de terrain, l'Institution ne serait ce qu'elle est.

Commémorer cet anniversaire, nous donne également l'opportunité de prendre du recul par rapport au passé, de voir le chemin parcouru et de mener une réflexion sur les perspectives de la profession.

Pour rappel, nous sommes le seul hôpital pédiatrique en Belgique.

Ce qui signifie que nous ne pouvons être assimilés (en terme de financement) sur le plan de l'encadrement infirmier, aux hôpitaux généraux. Dans ce contexte, le premier combat mené par les infirmiers auprès des pouvoirs politiques fut la mise en évidence du caractère pédiatrique de notre Institution, de la reconnaissance des compétences dudit département infirmier, dans le seul souci de revoir les normes d'encadrement hospitalières, insuffisamment financées compte tenu de la spécificité pédiatrique.

C'était aussi faire le constat que les changements de plus en plus rapides, techniques, scientifiques, économiques, sociologiques et sociétaux avaient profondément bouleversé les pratiques infirmières.

Nous avons été entendus et reconnus par nos gestionnaires et le département infirmier s'est vu ainsi augmenter sa dotation infirmière.

Depuis, la charge de travail n'a cessé d'augmenter dans tous les secteurs.

Les évolutions technologiques, thérapeutiques, démographiques et culturelles rendent de plus en plus complexes les soins infirmiers. Et la formation d'infirmiers compétents et capable de s'adapter à toutes les situations, est un défi important que l'Institution se veut de relever.

C'est dans ce même esprit que nous nous devons de maintenir la qualification des infirmiers à un niveau élevé de compétences et ce par des formations dispensées en interne, en externe ainsi qu'à l'étranger, par la mise en place de protocoles infirmiers en collaboration avec le corps médical, de publications, de participations à des congrès internationaux en tant qu'orateurs.

Les pratiques professionnelles infirmières dans tous les domaines d'exercice (clinique, gestion et management, enseignement) se sont développées en faisant appel à la fois à des savoirs acquis par l'expérience et des savoirs académiques. Nombreux sont les infirmiers qui ont suivi ou sont en cours de formation de haut niveau (licence, maîtrise, ...).

De ce fait les connaissances acquises, le haut niveau de rigueur scientifique représentent d'importantes ressources pour l'amélioration continue de la qualité des soins et répond (vise à répondre) aux objectifs fixés par l'Institution.

Tout en exerçant dans un contexte de restrictions économiques, nous nous devons également d'offrir de nouvelles perspectives professionnelles et d'emploi qui se traduisent par la mise en place de nouvelles missions ou métiers en émergence tel que l'infirmier en recherche clinique, en éducation thérapeutique, infirmière de la douleur, infirmière de liaison ... et d'autres encore pour répondre aux besoins de chacun, enfants, familles et de l'ensemble du département infirmier.

Dans les perspectives d'avenir, nous devons tenir compte du paysage hospitalier en pleine mutation, de par une autre approche médicale tenant compte de facteurs socio-économiques (ex : la pression sur la durée de séjour, le développement des activités chirurgicales en hôpital de jour) : seuls les cas aigus (ou lits justifiés) bénéficient d'une hospitalisation. Ce qui sur le terrain se traduit par une pratique infirmière de plus en plus lourde, hyperspécialisée, avec ses compétences, ses responsabilités accrues comme acteur à part entière. N'oublions pas que l'infirmier est non seulement un partenaire de soins mais également un acteur économique.

En guise de conclusion, je souhaiterais d'une part rendre hommage à mesdames J. Sougné et A. Marnef, infirmières en chef trop tôt disparues et qui ont contribué à l'essor de notre hôpital et d'autre part exprimer toute ma gratitude à l'ensemble du département infirmier, pour son professionnalisme, sa générosité, son engagement qui contribuent au succès de l'hôpital des enfants.